

BUREAU EXECUTIF N°1 PROCES-VERBAL DES 14 ET 15 SEPTEMBRE 2018

SAISON 2018/2019

<u>Présents</u>:

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Alain de FABRY, Pierre MERCIER, Yves LABROUSSE, Alain GRIGUER, Christine MOURADIAN

Excusées :

Florence AVABY, Aline GEMISE-FAREAU

Assistent:

Axelle GUIGUET, Michelle AKILIAN, Arnaud DAGORNE

Le Président ouvre la séance à 18h10.

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Le Président félicite l'Equipe de France Masculine pour son remarquable parcours en Volleyball Nations League (3ème finale et 4ème podium en 4 ans) et pour le début de compétition des Championnats du Monde, malgré une défaite 3 sets à 2 contre le Brésil au terme d'un match intense et superbe.

Le Président salue aussi le parcours de l'Equipe de France Féminine sous la direction effective d'Emile ROUSSEAUX, qui lors du tournoi de qualification aux Championnats d'Europe 2019, réalise un parcours sans faute en gagnant ses 4 premiers matchs 3/0, ce qui permet d'être d'ores et déjà qualifiés, avant les deux derniers matchs à disputer en Janvier.

Le Président informe le Bureau Exécutif de 2 procédures judiciaires auprès du Tribunal Administratif de Melun :

- 1. Le Paris Université Club qui a contesté la conciliation rendu en juillet en faveur de la FFvolley et essaye de gagner sa réintégration en Ligue AM ainsi que des dommages et intérêts à la FFvolley, la LNV et la DNACG au motif d'une perte de sponsors compte tenu de la rétrogradation de l'équipe professionnelle de la ligue A en ligue B.
- 2. Le LISSP CALAIS dont la Président du club a prévenu Eric TANGUY de sa saisine du Tribunal Administratif de Melun. Actuellement, la Fédération n'a pas encore reçu de convocation.

Le Président informe les membres du Bureau Exécutif du nombre de licenciés arrêté de la saison 2017/2018. Il est constaté une nouvelle augmentation de 0,30 % du nombre de licenciés payants 105 703 contre 105 395. En revanche, il est dommage de constater une baisse des licences évènementielles (gratuites) de 15,5 % soit 5 630 licences de moins. Rappelons qu'il y a 3 ans, lors de l'arrêté de licences de la saison 2014/2015, la Fédération

Cette année, nous constatons une augmentation du nombre de clubs (46 de plus), passant de 1408 clubs à 1454 clubs affiliés à la FFvolley (pour information 1405 en 2014/2015).

Gouvernance du Sport

comptait 96 167 licences payantes.

Le Président relate la nomination d'une nouvelle Ministre des Sports, Madame Roxana MARACINEANU qui remplace Madame Laura FLESSEL.

Dans le cadre du chantier de la gouvernance du sport, les fédérations avec le CNOSF et le Ministère des Sports ont fait une proposition de création d'une Agence Nationale du Sport dont le budget serait de 400 millions d'€ dont la répartition serait la suivante :

- 100 Millions d'€ pour le Haut-Niveau et la performance
- 200 Millions d'€ pour le développement géré par les fédérations
- 100 Millions d'€ pour appuyer l'investissement des collectivités sur les installations

A ce jour, cette demande n'a pas été suivie par le gouvernement qui, au contraire, plafonne les taxes affectées au mouvement sportif et souhaite diminuer de 30 millions d' \in le budget 2019 du Ministère des Sports. Ajoutant à cela la suppression de 1 600 postes de fonctionnaires envisagée dans la lettre de cadrage du budget 2019 ; selon un dernier communiqué, il serait demandé aux 10 plus grandes fédérations d'assumer leurs postes de CTS. Si une telle demande venait à être faite au Volley-Ball, la masse salariale de nos 39 postes de CTS représenterais 2,1 millions d' \in , ce qui serait impossible à assumer.

Le syndicat des Entraîneurs a demandé à rencontrer le Président de la FFvolley ainsi que celui de la LNV pour évoquer le problème des entraîneurs étrangers sans diplômes qui entraînent en secteur pro et dans les championnats Elite. Les deux Présidents sont favorables à cet entretien en présence du Président de la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi.

Le Président demande à la Ligue Ile de France de trouver un temps fort entre Novembre et Janvier au cours duquel la FFvolley pourra signer la convention pluriannuelle avec la Région. Madame Valérie PECRESSE demande ce temps fort et sera donc présente.

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LNV

Le Président de la LNV informe de la rétrogradation en Elite du club de Lyon qui ne peut plus faire face à sa baisse de budget et quitte donc la LNV. Il fait également part de la situation du Paris Volley.

La LNV rencontre des difficultés pour trouver un nouveau partenaire TV, les discussions avec les diffuseurs se poursuivent.

Il informe la Fédération de la mise en place d'un nouveau système de diffusion des matchs par la création d'une WEB TV avec une retransmission à plusieurs cameras de très bonne qualité. Il y aura un abonnement payant pour accéder à ces diffusions à un prix très abordable.

3. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL

Le Secrétaire Général présente les différents <u>PV qui seront approuvés lors du prochain Conseil d'Administration</u> :

Bureau Exécutif 9 du 24 juillet 2018
Bureau Exécutif 10 du 9 août 2018
Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi N°7 du 28 juin 2018
Commission Centrale d'Arbitrage N°3 des 22-23-24 juin 2018
Commission Centrale Sportive N°15 du 29 juin 2018
Commission Centrale Sportive N°16 du 18 juillet 2018
Commission Centrale Sportive N°17 du 22 août 2018
Commission Centrale des Statuts et Règlements N°1 du 4 septembre 2018

Procès-verbaux présentés :

Commission Centrale de Discipline N°7 du 23 juin 2018
Conseil Supérieur DNACG N°4 du 3 juillet 2018
Commission Fédérale d'Appel N°6 du 5 juillet 2018
Conseil Supérieur DNACG N°5 du 10 juillet 2018
Commission Centrale de Discipline N°8 du 4 août 2018
Commission Antidopage Fédérale N°1 du 20 juin 2018
Commission Fédérale d'Appel Antidopage N°1 du 20 août 2018
Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux N°5 des 30 et 31 mai 2018
Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux N°6 du 22 juin 2018
Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux N°7 du 31 juillet 2018

Pas de remarques des membres du Bureau Exécutif.

4. **SECTEUR FINANCES**

Dettes des Clubs

A ce jour, 9 clubs ne sont pas à jour de leurs engagements de la saison 2018/2019. Les clubs sur les saisons 2017/2018 et antérieures doivent à la FFvolley la somme de 10 500 €.

Les clubs qui n'ont pas réglés leurs engagements et qui ne prennent pas contact avec la Fédération verront leurs paniers bloqués.

Aides aux Ligues

Les premiers versements des Aides aux Ligues vont être réalisés, les Ligues recevront un courrier les informant de la somme à recevoir.

Pensions des joueurs/joueuses en Pôle

Cette année, la FFvolley ne gèrera plus que 43 athlètes en Pôles France, la gestion des Pôles Régionaux est faite par les Liques.

A ce jour, il reste des dettes des sportifs pour un montant de 9 500 €.

Cas du Joueur Tanguy DIJOUD

Ce joueur demande une mutation vers le club de l'ASU LYON, la famille ayant une dette de 3 600 € envers la FFvolley pour la pension au Pôle de Montpellier, le club de l'ASUL propose de prendre en charge la moitié de la somme soit 1 800 €.

Compte tenu des difficultés de la famille en situation financière difficile, le Bureau Exécutif accepte cette proposition (vote 5 pour et 2 abstentions).

Les dossiers des Mini-Volleyades et Volleyades sont clôturés

Il manque les éléments pour la poule finale N2/Ultra-Marins, les Volleyades M17 ainsi que les Beach Volleyades.

Facturation des frais de participations à la Phase Finale de la Coupe de France N3

Suite aux éclaircissements du secteur sportif, les clubs ayant participés financièrement à tort pour la phase finale seront remboursés des frais qui leur ont étés facturés par la FFvolley, chaque club concerné va recevoir un courrier.

Christian ALBE énonce que l'aide-comptable recrutée pour le traitement du paiement direct des licences a débuté cette semaine.

Un audit flash sur la justification de l'utilisation des fonds publics de la Convention d'Objectifs 2017 a été demandé par le Ministère des Sports ; le cabinet DELOITTE sera au siège Fédéral les 8, 9 et 10 octobre 2018 pour réaliser ce travail ; le Président, le Trésorier Général et la DTN sont en charge de ce dossier. Cette procédure vise plusieurs fédérations chaque année.

Ressources Humaines de la FFvolley

Le Trésorier Général informe le Bureau Exécutif qu'il a eu aujourd'hui une réunion avec les délégués du personnel en présence du Directeur Général pour notamment présenter le projet, rédigé par le cabinet Barthélémy, de modifications de l'article 6 de l'accord d'entreprise datant de 2007 : la réforme de cet article a pour but de mettre en parallèle les augmentations de salaires applicables selon le coût de la vie avec l'augmentation des tarifs fédéraux, actuellement les calculs ne se font pas sur la même période de référence.

Le Président informe la mise en place mensuellement de réunion avec les responsables de services afin de permettre le traitement transversal des dossiers plus efficacement. Une première réunion a eu lieu le 6 septembre, chacune donnera lieu à l'élaboration d'un compte-rendu à usage interne.

Ces réunions sont animées par le Président accompagné du Trésorier Général et du Secrétaire Général selon leurs disponibilités.

5. <u>SECTEUR SPORTIF</u>

Contrôle des clubs fédéraux par la CACCF

Le Bureau Exécutif trouve que les documents exigés par la CACCF sont complexes et longs à remplir pour les clubs, le Bureau Exécutif demande à ce que puisse être simplifiés le dossier pour les clubs Elite amateurs, mais aussi que leur soit accordé un peu plus de souplesse dans l'examen des dossiers déposés, ainsi que dans les éventuelles amendes.

Le secteur sportif demande qu'une proposition de réaménagement du Règlement DNACG-CACCF soit envisagée pour 2019/2020.

Le Président et le Trésorier Général prendront rendez-vous avec le Président de la CACCF.

Date de qualification limite des collectifs ELITE (Masculins & Féminins)

En raison des sanctions encourues par les clubs ELITE dû au retard administratif, il a été décidé :

- Le Bureau Exécutif demande à la CCSR de bien vouloir reformuler sa proposition de PV N°2 compte tenu de la date limite de qualification retenue, ci-dessous, par le Bureau Exécutif
- La date de qualification limite des collectifs ELITE masculins & ELITE féminins est fixée pour la saison 2018/2019 au 09 septembre 2018

Nouvelles dispositions 2018/2019 du RGES

Le Bureau Exécutif demande à ce qu'une modulation des sanctions concernant les nouvelles dispositions attachées au « club recevant » puisse être mise en œuvre.

Le Bureau Exécutif demande que la CCS édite dans un PV les nouvelles dispositions et les modulations adoptées pour cette première année d'application dont la possibilité d'une année de sursis pour cette saison.

Création de nouvelles épreuves en 2018/2019

Le Bureau Exécutif évoque le projet de création d'une Coupe de France jeunes des clubs pour les M11. Le projet et le règlement seront proposés au Bureau Exécutif, la validation définitive intervenant au prochain Conseil d'Administration du 03/11.

Le Bureau Exécutif demande à la Commission de Développement de travailler à la mise en place d'une Coupe de France vétérans 2018/2019 en 4 x 4. Une proposition devra être faite pour le prochain Bureau Exécutif et présenté lors du Conseil d'Administration du 3 novembre.

Coupe de France Compet'lib

L'édition 2018 a été un succès avec 104 équipes inscrites sur la phase départementale. 12 Ligues ont organisées une phase régionale.

Lors de la Phase Nationale à Louviers, 14 équipes ont participés issues de 12 ligues. 13 équipes étaient affiliées à la FFvolley.

1 équipe avec une double affiliation FFvolley et Fédération nationale du sport en milieu rural jouant avec des licences passerelles.

Le Bureau Exécutif valide le renouvellement de cette organisation pour 2018/2019.

Modification des compositions des commissions du secteur Sportif

Commission Centrale des Statuts et Règlements :

Départ M. Claude GANGLOFF

Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi :

Démission M. Christophe MENEAU

Commission Centrale des Organisations :

Démission de M. Rodolphe ADAM

Commission Centrale Sportive/Commission Centrale des Organisations :

Arrivées de :

M. Claude GANGLOFF

M. Gérald HENRY

M. Jean-Pierre MELJAC

M. Gildas THANGUY

Pierre MERCIER interroge les membres sur la règle inapplicable venant d'être reçu dans les clubs imposant le port du brassard du capitaine sur l'avant-bras ; après discussion entre les membres, il est demandé à la CCA de traiter ce sujet puis de rédiger un PV à diffuser avant la reprise des championnats.

Alain GRIGUER indique qu'Alain DEBES va transmettre dès le 17 Septembre les remarques de la LNV concernant les RPE de la Coupe de France.

Alain DE FABRY informe les membres que les RPE et les cahiers des charges des Volleyades 2019 seront proposés à la validation du Bureau Exécutif pour la fin Septembre.

6. SECTEUR ULTRA MARIN

Lique de Nouvelle-Calédonie

La Vice-Présidente Florence AVABY a représenté la Fédération lors de la compétition de la Zone Océanie «Les Océanias » qui s'est admirablement déroulée du 12 au 18 août en Nouvelle-Calédonie avec une diffusion TV de 20 heures de direct, nous avons pu suivre des matchs en Métropole sur France O.

La Vice-Présidente a pu rencontrer sur place les différentes autorités de la Nouvelle-Calédonie, ainsi que celles de l'OZVA, ce qui a permis de définir la possibilité pour la Nouvelle-Calédonie mais aussi pour Wallis et Futuna de participer aux compétitions de la Zone Océanie, ainsi nos deux territoires Français seront affiliés auprès de la FIVB en tant que membre Régionaux (sans droit de vote).

Une convention sera signée lors de l'Assemblée Générale de la FIVB en novembre au Mexique entre la FFvolley, la FIVB, l'AVC, l'OZVA et la Ligue de Nouvelle-Calédonie et celle de Wallis et Futuna.

Le Bureau Exécutif est très heureux du dénouement de ce dossier qui date de 2001.

Lique de Mayotte

La situation de la Ligue devient très compliquée sur le plan financier. Les dettes sont très importantes dont la dette fédérale qui s'élève à 32 166,56 €.

Plusieurs relances ont étés faites par la Vice-Présidente en charge des Outre-Mer vers la collectivité départementale en vue de trouver une issue permettant à la Ligue de sortir de cette impasse financière mais en vain.

Sur le plan sportif, la situation est préoccupante puisque le nombre de licenciés est en chute libre ; la Ligue est passé de 721 licenciés a 526 soit une baisse de - 27 %, il y a aussi un club de moins passant de 17 à 16 clubs.

Le sujet sera présenté lors du prochain Conseil d'Administration pour définir les suites à donner.

<u>Ligue de Martinique</u>

Le Président de la FFvolley se rendra en Martinique du 28 octobre au 1^{er} Novembre pour rencontrer les autorités de l'île mais aussi celles de NORCECA, il sera étudié l'implantation en Martinique d'un centre d'entraînement de Beach Volley où nos équipes de France pourraient séjourner et se préparer une partie de l'année.

7. SECTEUR FORMATION

L'Institut de Formation de la FFvolley est maintenant lancé avec la nouvelle architecture des formations.

Une réunion de toutes les instances, Présidence, DTN, CCEE, comité de pilotage de l'Institut doit être programmé rapidement.

Présentation des tarifs des Formations 2018/2019

Le Bureau Exécutif approuve les tarifs à l'unanimité, la grille devra être ratifiée lors du prochain Conseil d'Administration du 03/11/2018.

Les premières formations débutent en octobre 2018.

Le Bureau Exécutif charge Christine MOURADIAN d'élaborer une lettre de mission pour Pierre SARRAMAIGNA afin qu'il poursuivre sa mission dans le développement de l'Institut de Formation.

8. SECTEUR DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Inscription des Groupes France Sourd aux Championnats d'Europe 2019

La commission des sourds souhaite inscrire au Championnat d'Europe les deux groupes France (non paralympique) et demande donc une augmentation de son budget.

Le Bureau Exécutif décide à l'unanimité d'attribuer un budget supplémentaire de 10 000 € en 2019 pour financer cette participation. Le budget de la Commission est donc porté à 30 000 € pour 2019.

Le dossier de naturalisation de la joueuse Léandra OLINGA est en cours auprès de la Préfecture de l'Eure ; Bernard AMSALLEM, Vice-Président du CNOSF nous accompagne dans cette démarche ainsi que la cellule « performance 2024 ».

La France organisera cette année le tournoi WEVZA U16 Féminin. Celui-ci se déroulera du 8 au 12 janvier 2019. Un appel à candidature pour son organisation a été adressé dans toutes les Ligues et le Volley Club Harnésien est le seul candidat à répondre à l'ensemble des critères du cahier des charges.

L'organisation sera donc attribuée définitivement à Harnes dès que les précisions demandées seront parvenues à la Fédération (confirmation hébergement, salles et budget).

9. SECTEUR DEVELOPPEMENT

Le Secrétaire Général annonce le recrutement de Madame Charlotte PRAXMARER sur le poste de chargée de développement de la FFvolley, elle débute ses missions le mardi 18 septembre.

Projet « Année du Volley »

Ce projet rentre dans sa phase opérationnelle, le projet est sur le site.

Les clubs ont reçu des flyers « Année du Volley ».

Le Comité de pilotage a présenté le projet aux cadres techniques de la FFvolley et aux bénévoles.

Une réunion se tiendra le mardi 19 septembre à Choisy-le-Roi animée par Yves LABROUSSE et Michelle AKILIAN avec les référents du réseau « Agent du développement des territoires ». Les Ligues Ultra-Marines peuvent suivre la réunion à distance en Visio.

Charlotte PRAXMARER sera chargée de la gestion et de l'envoi des kits de communication.

Le référent de chaque Lique sera dépositaire des kits matériels pour aider ou animer les projets.

Le référent Ligue est le Relai pour les écoles et les clubs. Il sera identifié sur site Fédéral, celui de sa Lique et de ses Départements ainsi que sur le site de l'Education Nationale.

Un concours est inscrit sur le site de l'Education Nationale et celui des rectorats avec « newsletters » du Ministère à paraître.

Une réunion avec l'UNSS et la FFSU pour lancer l'opération est à programmer.

Le but de ce projet est d'accompagner la réussite de l'Euro 2019 et d'en créer un héritage pour tous les clubs Français.

La composition de la Commission de Développement est :

M. Yves LABROUSSE
M. Claude GANGLOFF
Mme Brigitte CERVETTI
Mme Michelle AKILIAN
M. Jean CHAUVIN

M. Michel MARTIN-DOUYAT

M. Philippe CHEVALET (représentant DTN)

Mme Charlotte PRAXMARER (Chargée Développement FFvolley)

La composition de cette commission sera présentée pour approbation au Conseil d'Administration du 3 novembre 2018.

10. PARTENARIAT/BOUTIQUE

Boutique officielle : contrat 3ème Ligne

Arnaud DAGORNE informe les membres que la boutique officielle en ligne sera lancée début Octobre.

Christian ALBE annonce qu'une réunion doit se tenir avec le nouveau prestataire de la boutique officielle concernant les prestations prévues au contrat signé.

Partenariat KIPSTA

Arnaud DAGORNE souligne que les ballons homologués par la FIVB et la FFvolley sont en ligne pour la nouvelle saison, avec la présentation des nouveaux ballons ALL SIX et KIPSTA. Le contrat de partenariat de fournisseur officiel est en cours de rédaction par les services de KIPSTA.

11. DIVERS

Service Informatique

Un classement des priorités informatiques va être effectué par le Président et le Vice-Président en charge du Secteur Sportif, les secteurs ayant des demandes spécifiques doivent les faire parvenir rapidement.

Agenda des Réunions de la FFvolley

Un agenda a été réalisé, comprenant les réunions de Bureau Exécutif, les réunions du Conseil d'Administration, les réunions des Services de la FFvolley, les réunions institutionnelles.

<u>SEPTEMBRE</u>	- -			
04-sept	FFVB	COPIL EURO 2019	CHOISY LE ROI	15H - 17H
06-sept	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 13H
14-sept	LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H
14-sept	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	18H00 AU 15/09 12H00
18-sept	CNOSF	CONSEIL ADMINISTRATION	PARIS	9H - 13H
<u>OCTOBRE</u>				
04-oct	LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H
15-oct	WEVZA	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	14H - 18H
17-oct	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
18-oct	LNV	COMITE DIRECTEUR	A DEFINIR	10H - 17H
19-oct	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	10H - 17H
NOVEMBRE				
03-nov	FFVB	CONSEIL ADMINISTRATION	CHOISY LE ROI	10H - 17H
14-nov	CEV	AG CEV	Mexique	
14-nov	WEVZA	AG WEVZA	Mexique	
15-nov	FIVB	AG FIVB	Mexique	15 ET 16/11
22-nov	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
23-nov	LNV	AG	A DEFINIR	10H - 17H
23-nov	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	18H00 AU 24/11 12H00
DECEMBRE				
13-déc	LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H
14-déc	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	10H - 17H
JANVIER				
17-janv	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
18-janv	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	10H - 17H
-				
FEVRIER				
13-févr	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
14-févr	LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H
15-févr	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	10H - 17H
23-févr	FFVB	CONSEIL ADMINISTRATION	CHOISY LE ROI	10H - 17H
MARS				
14-mars	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
15-mars	LNV	COMITE DIRECTEUR	A DEFINIR	10H - 17H
15-mars	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	18H00 AU 16/03 12H00
				,

AVRIL	_			
04-avr	LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H
05-avr	FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
12-avr	FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	10H - 17H
<u>MAI</u>				
03-mai	i FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
04-mai	i FFVB	CONSEIL ADMINISTRATION	CHOISY LE ROI	10H - 17H
17-mai	i LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H
24-mai	i FFVB	BUREAU EXECUTIF	BOURGOGNE	09H - 13H
				17H - 22H
24-mai	i FFVB	CONSEIL ADMINISTRATION	BOURGOGNE	FACULTATIF
25-mai	i FFVB	AG	BOURGOGNE	25/05 AU 26/05 12H00
<u>JUIN</u>				
13-juin	n FFVB	REUNION SERVICES	CHOISY LE ROI	10H - 12H
14-juin	n FFVB	BUREAU EXECUTIF	CHOISY LE ROI	10H - 17H
27-juin	n LNV	BUREAU DIRECTEUR	CHOISY LE ROI	10H - 17H

Des modifications pourront être apportées à cet agenda en fonction des urgences ou de l'actualité.

Réunions par Visio Conférence

Le Bureau Exécutif demande qu'un maximum de réunions se tiennent en Visio Conférence afin de diminuer les coûts et appliquer aussi la charte écoresponsable que nous avons signé avec le Ministère des Sports en diminuant les déplacements.

La salle du rez-de-chaussée du siège Fédéral sera équipée en salle de Visio Conférence durant le mois de septembre, elle permettra la tenue de commissions ou de réunions dans de bonnes conditions ; durant l'été, il y a déjà eu des réunions dématérialisées faites par le Président, le Trésorier Général et le Directeur Général.

Le Directeur Général est chargé de trouver un artisan en mesure de renforcer la cloison séparant la salle de réunion et les bureaux de la comptabilité.

Réfèrent Sport Santé

Le secteur Sport Santé a besoin d'un Médecin Réfèrent notamment pour gérer les publications sur ce secteur et surtout mettre en place le projet « sport sur ordonnance ». Il faut chercher de manière plus élargie à trouver un Médecin sensible à cette cause et qui serait disponible pour consacrer un peu de temps à notre Fédération.

La séance est levée à 13h45.

Le Président, Eric TANGUY Le Secrétaire Général, Yves LABROUSSE